

TERMES DE REFERENCE

Mission n°15SANIN106

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Mission d'appui au développement de la note conceptuelle intégrée VIH/TB	
Composante	VIH-TB	
Thématique(s)	Accès aux financements	
Bénéficiaire(s)	PNLT Mali	
Pays	Mali	
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	
VIH	US\$ 172 836 027 (fin de la subvention en octobre)	
TB	US\$ 17 484 149 (fin de la subvention en octobre)	
Durée totale des jours prévus	104	
Contact FEI	Personne référente	Coordonnées
	ANNIC Anne-Laure	+33 1 43 17 68 61

II. Justification de la mission

Dans le cadre du nouveau modèle de financement, le Mali souhaite déposer sa première note conceptuelle conjointe TB/VIH le 20 avril prochain.

Les subventions actuelles du Fonds mondial pour couvrir le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme s'élèvent à un peu moins de 265 millions de dollars US. Plus spécifiquement l'enveloppe pour le VIH est de 173 millions, elle est gérée par l'ONG Plan International en tant que bénéficiaire principal. La subvention tuberculose est quant à elle de 17 millions, elle est gérée par Catholic Relief Services. La période d'exécution de cette dernière subvention sera prolongée jusqu'en octobre 2015 pour s'aligner sur la fin de la subvention VIH.

Dans le cadre de la préparation de l'élaboration des notes conceptuelles, le Programme National de Lutte contre la Tuberculose ainsi que le Haut Conseil National de lutte contre le Sida (HCNLS) du Mali ont déjà entrepris la révision de leurs plans stratégiques en analysant notamment les gaps programmatiques et financiers.

C'est dans cette optique que le PNLN du Mali a formulé une demande d'appui technique auprès de l'initiative 5%, afin d'accompagner le dialogue pays tuberculose et l'élaboration de la note conceptuelle conjointe TB/VIH. Celui concernant le VIH sera réalisé par le SE-HCNLS

La démarche du PNLT vise à une appropriation de toutes les parties prenantes nationales ainsi qu'une élaboration collective qui prenne en considération les enjeux d'une note conceptuelle unique dans la lutte contre le VIH/SIDA et la Tuberculose, ainsi que les besoins des populations touchées et affectées.

Cet appui technique sera donc mené en **coordination étroite avec le Groupe Technique National (GTN)** chargé de la coordination de l'élaboration de la note conceptuelle TB/VIH dont le coordinateur, nommé par le président du CCM, est un cadre du Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le VIH du Mali. Il devra également être mené en **coordination étroite avec le SE-HCLNS** étant donné le caractère conjoint de la note conceptuelle.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général de la mission

La mission d'expertise a pour objectif d'appuyer le PNLT du Mali et le CCM-Mali dans la coordination et la facilitation du processus de dialogue pays pour la Tuberculose et ce jusqu'à la présentation de la note conceptuelle conjointe TB-VIH.

2) Objectifs spécifiques

- Accompagner le PNLT-Mali et le Groupe Technique National (GTN) dans la conduite du Dialogue pays de la composante Tuberculose en facilitant la participation de l'ensemble des parties prenantes nationales ainsi que les partenaires techniques et financiers au choix des priorités nationales ;
- Appuyer le PNLT-Mali dans les différentes étapes du processus d'élaboration de la note conceptuelle ;

3) Résultats à atteindre

1. Les priorités nationales de la lutte contre la tuberculose sont discutées et validées par toutes les parties prenantes ;
2. Un appui à l'élaboration de la note conceptuelle est délivré et ce, jusqu'à la prise en compte des commentaires du Comité Technique d'Examen des Propositions ;

IV. Description de la mission

1) Activités prévues

Dans le cadre de leur mission, les experts auront à conduire les activités suivantes :

1. Les priorités nationales en matière de lutte contre la tuberculose (y compris la co-infection VIH-TB) sont discutées et validées par toutes les parties prenantes ;
 - Proposer au GTN une méthodologie participative et un plan de travail ;
 - Travailler avec la Coordination Technique du SE-HCLNS et du PNLT sur un calendrier de rencontres avec les autorités publiques, les donateurs, les partenaires techniques, la société

civile et les principales populations touchées /exposées au risque, afin que le processus soit le plus participatif possible ;

- Réaliser l'inventaire des documents et outils nécessaires au développement de la note conceptuelle intégrée VIH/TB ;
- Planifier et gérer les réunions pour le développement de la note conceptuelle de concert avec la coordination du GTN (réunir les matériels requis, élaborer les agendas, préparer les documents pour les réunions) ;
- Réaliser des entrevues et visites quand nécessaire avec les parties prenantes pour les informer du processus et recueillir les informations souhaitées ;

2. Un appui à l'élaboration de la note conceptuelle est délivré, et ce jusqu'à la prise en compte des commentaires du panel de revue technique ;

- Travailler de concert avec le Récipiendaire Principal des subventions actuelles, les programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida et la Tuberculose, la société civile, les populations touchées et les plus exposées au risque et l'équipe d'experts techniques identifiés par le CCM-Mali et le SE-HCNLS pour appuyer le processus, rechercher le consensus sur les éléments devant figurer dans la proposition et incorporer les décisions prises par l'équipe et approuvées par le CCM-Mali dans la proposition ;
- Appuyer l'écriture de certaines sections de la proposition comme assigné dans la division des tâches avec l'équipe d'experts techniques, préparer les annexes et incorporer les changements souhaités par le PNLT Mali et le GTN ;
- Revoir les sections de la proposition préparées par les différentes parties prenantes et faire des recommandations au GTN/ PNLT ;
- Appuyer l'élaboration du document de la note conceptuelle intégrée TB/VIH en respectant le calendrier d'activités du GTN ;
- Participer activement dans les échanges entre le Secrétariat, le Comité technique d'examen des propositions et l'équipe pays après soumission de la note conceptuelle.

2) Livrables attendus

- Calendrier de mise en œuvre de la mission et méthodologie du processus.
- Inventaire des documents et outils nécessaires au développement de la demande de subvention intégrée TB/VIH
- Dialogue Pays :
 - o Calendrier détaillé
 - o Outils de coordination et synthèses des orientations stratégiques
 - o Copies des feuilles de présence et documents de synthèse des discussions
 - o Rapport de synthèse des négociations entre le Fonds mondial et l'équipe pays
- Notes conceptuelles :
 - o Constitution de l'équipe de rédaction
 - o Calendrier de rédaction
 - o Note conceptuelle (qui sera rédigée par les partenaires nationaux avec l'appui des experts)
 - o Et toute autre tâche demandée par le PNLT-Mali

3) Coordination

L'expert 2 sera chargé de coordonner l'équipe d'experts. **Une coordination étroite avec l'équipe pays du Fonds mondial, le GTN, le Se-HCLNS et la présidence du CCM devra impérativement être mise en place dès la préparation de la mission et jusqu'à sa finalisation.** En outre, des échanges réguliers avec le coordinateur du PNLT seront à prévoir sur l'état d'avancement de la mission et éventuellement les difficultés rencontrées.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) Période de mise en œuvre : Février-Mai 14
- 2) Date de démarrage : Février 2014
- 3) Date de fin : Mai 2014
- 4) Durée effective : 104 jours prestés

La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert 1- est 18 jours
 La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert 2- est 38 jours
 La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert 3- est 38 jours
 La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert 4- est 10 jours

5) Planning/calendrier :

Le calendrier **prévisionnel** d'exécution des missions se présente comme suit :

Résultats	Activités	Facilitateur - Animateur	Pandémie et cadre de performance	Pandémie et cadre de performance	Budgétisation et costing
		Expert 1 National	Expert 2 - TB	Expert 3-VIH	Expert 4
DIALOGUE PAYS					
Une procédure transparente identifie les parties prenantes (non membres et populations clés) et définit leur participation à la rédaction de la note conceptuelle.	Elaboration d'une feuille de route - calendrier	2 h/j			
Les différentes parties prenantes disposent d'un même niveau d'information pour pouvoir participer activement au processus d'élaboration de la note conceptuelle.	Renforcer les capacités des parties prenantes – Ateliers de formation (NFM, planification axée sur les résultats)	2 h/j (dont 2 jours d'atelier)		5 h/j (dont 2 jours d'atelier)	
Les priorités nationales sont discutées par toutes les	Atelier d'identification des gaps en matière	2 h/j (dont 2 jours)		5 h/j (dont 2 jours)	

parties prenantes.	d'accès universel et de définition et de choix des priorités nationales	d'atelier)		d'atelier)	
Les priorités nationales sont validées par toutes les parties prenantes.	Atelier de validation du choix des priorités nationales	2 h/j (dont 2 jours d'atelier)	3 h/j (dont 2 jours d'atelier)	3 h/j (dont 2 jours d'atelier)	
PREPARATION ET ELABORATION DE LA NOTE					
Un agenda est rédigé et validé par les membres du CCM et du programme. Les invitations sont envoyées.	Préparation à l'écriture de la note				
La note conceptuelle est rédigée par un groupe de travail.	Conception de la note conceptuelle	5h /j	15 h/j	10 h/j	
Les principaux bénéficiaires sont sélectionnés selon un processus documenté et transparent.	Définir un processus de sélection des principaux bénéficiaires				
La note conceptuelle est finalisée en vue de sa présentation au CTEP	Budgétisation de la note conceptuelle et élaboration du cadre de performance-consolidation si nécessaire.	5h /j	15 h/j	10 h/j	10h/j
ENVOI DE LA NOTE					
Les huit documents mentionnés plus haut à saisir en ligne sont saisis. Les annexes obligatoires sont téléchargées et envoyées.	Soumission de la note en ligne				
Les commentaires du CTEP sont pris en compte en vue de l'approbation finale.	Appui complémentaire suite à l'examen de la note conceptuelle par le TRP		5 h/j	5 h/j	
Total h/j	Cumulé : 104 h/j	18h/j	38 h/j	38 h/j	10h/j

Au regard du calendrier déjà établi par le CCM, il est souhaité par le PNLT ainsi que par la GTN que la première mission se déroule dès le **16 février**. Le consultant pour la budgétisation de la note conceptuelle est quant à lui attendu à partir du **23 février** en fonction de l'avancement de la note conceptuelle.

Les experts se rendront au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le Conseiller Régional de Coopération en Santé.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 4

2) Profil d'expert

Expert 1 – Expert national Dialogue Pays -Tuberculose

A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3ème cycle) en Santé / Santé publique / sciences humaines et sociales ou équivalent
- Spécialisation : financements internationaux de la santé
- Excellentes qualités /capacités :
 - D'animation et de management d'équipe
 - de facilitation, de communication et de pédagogie
 - de travail en équipe et relationnel
 - de synthèse et de rédaction
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur de la santé
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur de la lutte contre la tuberculose
- Excellentes connaissances du fonctionnement du Fonds mondial et du fonctionnement des Instances de coordination nationale (CCM)
- Bonnes connaissances du système de santé malien

C. Expérience professionnelle spécifique

- La participation à une formation sur l'élaboration des notes conceptuelles serait un atout
- Expérience confirmée dans l'accompagnement de l'élaboration ou de la reconduction de requêtes au Fonds mondial
- Expérience démontrée de management et de leadership
- Expérience d'animation de réunions et d'ateliers de concertation.

Expert 2 – Expert Principal : Expert International spécialisé dans l'accompagnement à l'élaboration d'une note conceptuelle TB-VIH – spécialiste TB

A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3ème cycle) en médecine, administration publique, santé publique, renforcement des organisations ou expérience équivalente
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de synthèse et de rédaction
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans lutte contre la tuberculose et le renforcement des systèmes de santé (RSS) dans les pays en développement.
- Expérience professionnelle en lien avec les subventions du Fonds mondial de minimum 5 ans (gestion / suivi-évaluation, coordination...).
- Expérience professionnelle d'appui/ renforcement de capacités de partenaires du sud de minimum 2 ans.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Connaissances des modalités de fonctionnement du Nouveau Modèle de Financement indispensables.
- La participation à une formation sur l'élaboration des notes conceptuelles serait un atout important
- Expérience confirmée dans l'accompagnement de l'élaboration ou de la reconduction de requêtes au Fonds mondial
- Une expérience professionnelle au Mali est un atout

Expert 3 – Expert Principal : Expert International spécialisé dans l'accompagnement à l'élaboration d'une note conceptuelle TB-VIH – spécialiste de la co-infection VIH/TB

A. Qualifications et compétences

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3ème cycle) en médecine, administration publique, santé publique, renforcement des organisations ou expérience équivalente
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de synthèse et de rédaction
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral)

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans lutte contre le VIH et le renforcement des systèmes de santé (RSS) dans les pays en développement.
- Expérience professionnelle en lien avec les subventions du Fonds mondial de minimum 5 ans (gestion / suivi-évaluation, coordination...).
- Expérience professionnelle d'appui/ renforcement de capacités de partenaires du sud de minimum 2 ans.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Connaissances des modalités de fonctionnement du Nouveau Modèle de Financement indispensables.
- Compétences spécifiques sur la co-infection VIH-TB
- Expérience confirmée dans l'accompagnement de l'élaboration ou de la reconduction de requêtes au Fonds mondial
- La participation à une formation sur l'élaboration des notes conceptuelles serait un atout important
- Une expérience professionnelle au Mali est un atout

Expert 4 – Expert international en budgétisation de notes conceptuelles

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en Gestion / Finance / Administration
- Bonne connaissance des problématiques de santé ;
- Excellentes qualités /capacités :
 - o de communication et de pédagogie
 - o d'organisation
 - o de travail en équipe et relationnel
 - o de maîtrise des outils informatiques
 - o analyse et résolution des problèmes
 - o prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral).

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle dans le secteur financier d'au moins 5 ans dans les pays en développement.
- Bonnes connaissances des processus de financements de la santé

C. Expérience professionnelle spécifique

- Parfaite connaissance des procédures financières de Fonds mondial ;
- La participation à une formation sur l'élaboration des notes conceptuelles serait un atout
- Bonnes connaissances des réalités budgétaires locales
- Expérience similaire à la mission démontrant les savoirs et l'expérience de l'expert ;

VII. Compte-rendu de missions

Un compte rendu (suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après chaque mission dans un délai de 15 jours et intégrer un suivi des feuilles de route élaborées en début de mission. Ces comptes rendus, rédigés en français, devront pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

Un rapport final global, devra être rédigé à la fin de la mission d'appui par le chef d'équipe.

VIII. Suivi-évaluation

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Indicateurs de performance

Livrables	Effets immédiats	Effets intermédiaires	Sources de vérification
Feuilles de route du Dialogue Pays	La mission de chaque expert est planifiée en accord avec le CCM et est respectée par les experts.		Compte-rendu de mission Questionnaire
Dialogue Pays (calendrier, outils de coordination, feuilles de présence et documents de synthèse)	Les principaux points de discussion sont identifiés et les priorités opérationnelles sont délimitées. La participation des différents acteurs est planifiée et les modalités de cette participation sont définies (conformément aux standards attendus du FM [ouverture, transparence, etc...]).	Le dialogue pays a été initié par les acteurs concernés avec le FM et son déroulement donne satisfaction à l'ensemble des organisations et acteurs impliqués (autorités, société civile dont représentants des communautés des populations clés et des personnes victimes des pandémies, FM)	satisfaction du bénéficiaire Retour du PFM et des partenaires
Note conceptuelle (équipe de rédaction, calendrier, notes de concepts)	L'appui à l'élaboration de la note de concept permet la production de celles-ci dans le respect des standards du FM (participation des acteurs et notamment des principales populations affectées, etc...) et dans le respect des délais prévus.		

IX. Informations pratiques

Le bénéficiaire met à disposition de(s) l'expert(s) les moyens suivants :

Une salle avec 3 bureaux et une connexion internet sera mise à la disposition des experts.